



HIVER 2024-2025

RAQUETTES EN VERCORS, DANS LA VALLÉE DES LOUPS

Randonnée en étoile accompagnée
4 jours, 3 nuits, 4 jours de randonnée

Nous vous proposons de passer quatre jours « **sur les traces du loup** », dans une vallée secrète, à deux pas du Mont Aiguille et de la réserve naturelle des **Hauts Plateaux du Vercors**, où le site de l'ermitage d'Esparron est resté sauvage, paisible, hors du temps. La présence de l'homme y est si peu marquée, que le loup, lui, en a fait son habitat permanent. Nous vivons dans une **ambiance canadienne** au milieu de la forêt de sapins et d'érables.

Nous suivrons les traces de vie de ce grand prédateur, au coeur de la vallée, marcherons à deux pas du **Mont Aiguille** et ferons une excursion sur la réserve naturelle des Hauts Plateaux du Vercors.

Vous serez hébergés au **refuge de la ferme d'Esparron**. Si autrefois elle permettait l'exploitation des maigres terres agricoles de la vallée au profit des religieux, la ferme est aujourd'hui un lieu d'accueil au coeur de la nature, pour notre plus grand bonheur.

Les plus de ce séjour :

- Un environnement de pleine nature, idéal pour se ressourcer et être en totale déconnexion
- Sur les traces du loup
- La réserve naturelle des hauts plateaux du Vercors

PROGRAMME

Jour 01 : Clelles - Refuge d'Esparon

Accueil à 14h en gare de Clelles et court transfert au col du Prayet (10 min). Un bonjour au Mont Aiguille et nous partons raquettes aux pieds découvrir notre vallée sauvage. C'est à l'affût des premières traces du loup que nous tombons sur les ruines de l'ermitage d'Esparron, que nous visiterons. Nous descendons jusqu'à notre refuge, réservé rien que pour nous et installation pour 3 nuits. Première soirée au coin du feu.

Dîner et nuit au refuge d'Esparron.

Distances - Dénivelée - Temps de marche - Technique

Temps de marche : 2 à 2h30 - Dénivellations : montée 50 m, descente 150 m

Jour 02 : Col de Menée - Crête de Grande Leirie - Vallon de Combeau

Nous profitons de notre pérégrination matinale vers le col de Menée, pour relever les traces du loup et de la faune sauvage, fraîchement déposées durant la nuit. Du col de Menée, la vue se dégage et c'est véritablement lorsque nous sommes sur la crête de Grande Leirie que la magie opère ; la vue à 360° sur le Mont Aiguille, le Dévoluy, et les falaises Est du Vercors nous en met plein les yeux.

Dîner et nuit au refuge d'Esparron.

Distances - Dénivelée - Temps de marche - Technique

Temps de marche : 5h - Dénivellations : montée 500 m, descente 500 m

Jour 03 : Col du Prayet - Sommet du Platary

Nous partons raquettes aux pieds pour le col du Prayet et la montagne du Platary, sommet des contreforts du Vercors. Un point de vue sur le Trièves et le Mont Aiguille façon carte postale. Nous longeons la crête à la recherche du trou qui perce la montagne du Platary, véritable curiosité géologique. Puis c'est parti pour une descente à la bergerie des Ayes où la fontaine jaillit sous un grand hêtre, avant de prendre la direction du col de Prayet et le retour au refuge. Une randonnée dans une ambiance que l'auteur Jean Giono a si bien décrite dans ses romans inspirés de ses séjours dans le Trièves.

Dîner et nuit au refuge d'Esparron.

Dîner festif du réveillon de la Saint Sylvestre (uniquement pour le départ du 29/12).

Distances - Dénivelée - Temps de marche - Technique

Temps de marche : 4h30 à 5h de marche - Dénivellations : montée 500 m, descente 500 m

Jour 04 : Refuge Esparon - Sommet du Platary - Clelles

Dernière balade sur les traces du loup. Puis jolie descente le long du Rif Perron jusqu'à la sortie de notre vallée enchantée. Transfert à la gare de Clelles (10 min) et fin du séjour.

Fin du séjour en milieu d'après-midi.

Distances - Dénivelée - Temps de marche - Technique

Temps de marche : 2h30 - Dénivellations : montée 50 m, descente 300 m

COMPLEMENT DE PROGRAMME

Nous pouvons être amenés à modifier l'itinéraire indiqué : soit au niveau de l'organisation (problème de surcharge des hébergements, dédoublement des groupes, modification de l'état du terrain, éboulements, sentiers dégradés, etc.), soit directement du fait du guide (météo, niveau du groupe, etc.). Ces modifications sont toujours faites dans votre intérêt, pour votre sécurité et pour un meilleur confort !

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Le jour 1 à 14 h, à la gare de Clelles.

Arrivée en train

La Gare de Clelles : se situe sur la ligne SNCF Grenoble - Veynes - Gap.

Exemple d'horaires 2023 (à vérifier sur le site de la SNCF) :

Aller : Paris Gare de Lyon 07h42 - Valence 09h55 / 10h29 - Valence - Grenoble 11h30 / 12h09 - Grenoble - Clelles 13h08.

Retour : Clelles 15h22 - Grenoble 16h23 / Grenoble 16h47 - Paris Gare de Lyon 19h46.

Consultez vos horaires sur le site internet de la SNCF : <https://www.sncf-connect.com/>

Arrivée en voiture

Autoroute A7 Lyon-Valence, sortie 15-Valence-Sud pour E713 en direction de Valence-Sud / Gap / Crest. Puis sortie 31 pour rejoindre la D111 en direction de Crest. D93 jusqu'à Die, puis D518 jusqu'à Rousset.

Consultez votre itinéraire sur le site internet : www.viamichelin.fr

Covoiturage

Vous pouvez mutualiser les moyens de déplacement en faisant du covoiturage. En plus d'être plus économique et écologique, ce moyen de transport vous permet de faire connaissance avec les autres participants. Avant le départ et sur demande, nous pouvons vous mettre en relation avec les autres membres du groupe qui le souhaitent. Sinon, rendez-vous sur www.blablacar.fr.

Parking

Sur le parking public gratuit non gardé à la gare de Clelles ou celui de Monestier-de-Clermont. Il est très facile de rejoindre Clelles depuis Monestier-de-Clermont, à l'aller comme au retour : c'est la même ligne de train. 14 à 16 minutes de trajet entre les 2 gares ; trains fréquents.

DISPERSION

Le jour 4, vers 15h, à la gare de Clelles.

NIVEAU

Niveau 2 sur 5

Moyen à bon marcheur. Il faut être en forme et être capable de marcher de 4 à 5 h chaque jour.

HEBERGEMENT

Le refuge d'Esparon est non gardé. Il n'y a pas d'électricité, l'eau fraîche coule abondamment à la fontaine. Il y a tout le nécessaire de cuisine au refuge. Une gazinière avec four est à disposition ainsi qu'un poêle. La réserve à bois de chauffage est bien fournie.

Réveillon chaleureux et parfaitement adapté à la vie de refuge, dans un cadre unique et de pleine nature. Le couchage se fait entre 2 dortoirs, équipés de matelas confortables, d'oreillers et de couvertures. Il n'y a pas de douche possible au refuge. Des toilettes sèches sont à l'extérieur. Un duvet et un drap sac sont tout de même nécessaires.

Repas :

Au refuge, les repas sont préparés en commun, une aide est toujours la bienvenue. Produits frais et locaux font partis du menu tous les jours.

Pour le départ du 29/12, le soir du Réveillon, repas de fête au refuge avec saumon fumé, foie gras, fondue, dessert, Clairette de Die, etc. La nourriture est abondante et toutes les boissons sont comprises.

Merci de nous préciser, à l'inscription, tout régime alimentaire particulier.

PORTAGE DES BAGAGES

Transport de vos affaires le premier jour et le dernier jour en sac à dos (1 ou 2 pulkas seront éventuellement à votre disposition).

Rien à porter, sauf vos affaires pour la journée lors des autres randonnées.

GROUPE

A partir de 5 participants et limité à 13 personnes.

ENCADREMENT

Par un accompagnateur en montagne français diplômé d'Etat et connaissant très bien la région.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Pour transporter vos affaires

- Un sac à dos confortable de 40 à 50 litres pour porter vos affaires personnelles

Équipement raquette

- Une tenue de marche, ample confortable et chaude, dont un pantalon confortable type Gore-Tex ou micropore (évitez les jean's !), combinaison ou knickers, jogging, etc.
- Un gros pull en laine ou une veste en fourrure polaire
- Une veste Goretex, ou un coupe-vent laissant si possible passer la sueur, ou un anorak adapté
- Un surpantalon
- Deux paires de moufles chaudes ou gants chauds
- Un bonnet, une écharpe
- Une paire de guêtres
- Des sous-vêtements chauds (PROSCRIRE LE COTON)
- 3 paires de chaussettes chaudes

Chaussures, bâtons et raquettes

- Une bonne paire de chaussures de randonnée, pas trop souples mais chaudes et confortables (pas de chaussures molles type moon boots ou basket neige), et imperméables
- Nous vous conseillons l'achat de bâtons télescopiques qui vous serviront à la fois l'hiver pour les randonnées raquettes et l'été pour les randonnées en montagne. Il est préférable de les prendre en 3 parties télescopiques plutôt que deux, avec une pointe au carbure de tungstène, très dure et quasi inusable ! (cependant nous pouvons vous en prêter une paire)
- Les raquettes et bâtons sont fournis ainsi que les pulkas (1 pulka pour 3 ou 4 personnes)

Contre le soleil

- Lunettes de soleil (type glacier)
- Crème solaire (lèvres et peau)

Pour le pique-nique du midi

- Bol, assiette ou boîte en plastique
- Couverts (cuillère, fourchette, couteau)
- Gourde thermos 1litre minimum (ou mieux 1,5l)

Après l'effort

- Un bon duvet + un matelas mousse, type Karrimat (pour l'Igloo, le matelas)
- Une couverture de survie pour mieux s'isoler du sol
- Un appareil photo avec enveloppe de protection contre le froid
- Une paire de tennis style jogging pour le soir
- Vêtements de rechange (survêtement, etc.), et linge personnel
- Linge et trousse de toilette, mouchoirs et papier toilette. Pour le refuge prévoir lingettes de toilette et mini-trousse, car il n'y a pas d'eau. Nous pourrions toutefois faire un brin de toilette en faisant fondre la neige.
- Une mini-trousse de pharmacie avec élastoplaste, biogaze ou " 2ème peau", gaze, désinfectant et aspirine en cas de petits bobos !

DATES ET PRIX

DATES ET PRIX

LE PRIX COMPREND

- l'hébergement
- la nourriture du dîner du J1 au déjeuner du J4
- le dîner du Réveillon du jour de l'an (boissons comprises) (pour le départ du 29/12)
- l'encadrement
- le prêt des raquettes
- le prêt des bâtons

LE PRIX NE COMPREND PAS

- les assurances
- les frais d'inscription

- tout ce qui n'est pas indiqué dans « le prix comprend »

POUR EN SAVOIR PLUS

DESCRIPTION

Le Vercors

Le Parc Naturel Régional du Vercors

Source : Parc du Vercors

La Réserve Naturelle Nationale des Hauts Plateaux du Vercors est protégée depuis 1985 sur près de 17 000 hectares, et constitue la plus grande Réserve de France métropolitaine.

C'est le véritable cœur sauvage du Vercors, sans route ni habitation permanente.

La mission première de la Réserve est la protection de la biodiversité. Celle-ci est assurée, entre autres, par la présence permanente d'une équipe de gardes effectuant le suivi de la flore et de la faune. Les gardes ont également un rôle pédagogique et éducatif, puisqu'ils renseignent les visiteurs et leurs expliquent les objectifs de la réglementation de la Réserve.

Les randonneurs abordent un territoire où les aménagements (quelques cabanes non gardées) et le balisage (uniquement des GR) ont volontairement été limités, afin d'en maintenir le caractère.

Carte d'identité du Parc Naturel Régional du Vercors

- Création : octobre 1970
- Superficie : 206 208 hectares, dont 17 000 hectares classés en réserve naturelle
- Surface de forêt : 125 000 hectares
- Altitude : 180 m à 2453 m (le rocher rond)
- Population : 46 000 habitants - Communes : 85 dans les départements de l'Isère (48 communes) et de la Drôme (37 communes)
- Villes portes : Grenoble, Crest, Romans, Saint-Marcellin et Vinay
- 8 régions naturelles : Quatre-Montagnes, Trièves, Vercors Drômois, Royans Isère, Royans Drôme, Gervanne, Diois et Piémont Nord.

Nature

Flore

Ce territoire accueille une flore exceptionnelle. Citons entre autres une variété importante d'orchidées, dont le Sabot de Vénus, l'Orchis vanillée, l'Ophris abeille, l'Orchis Pourpre ; la Céphantere... Et des edelweiss, des gentianes, des saxifrages, la tulipe sauvage (emblème du Parc), etc.

Faune

Toute la faune sauvage, à exception de l'ours (qui vivait sur le territoire jusqu'en 1936), avec des réintroductions spectaculaires comme le bouquetin (maintenant bien installé avec près de 400 individus), et le vautour (une réussite). Même le loup est revenu ...

Patrimoine

L'Espace Giono est situé à Lalley, sur le lieu même des séjours de l'écrivain, à deux pas de la maison de son amie le peintre Edith Berger. Il réunit une bibliothèque et une exposition permanente "Le Trièves de Giono", qui s'attache à rendre compte du lien étroit qui a uni le territoire et l'écrivain.

Ouvert en juillet-août, les mardis, jeudis, samedis et dimanches 16h-19h, et de septembre à juin, les vendredis et samedis 16h-18h. Tel 04 76 34 78 23.

Le musée du Trièves à Mens, place de la Halle, tel 08 99 23 00 66, www.museedutrieves.fr : véritable Musée de Pays, qui donne toute sa place aux premières occupations humaines depuis la préhistoire, au fait religieux, au patrimoine rural riche, aux artistes ayant séjourné sur ces terres.

Parc écologique Terre Vivante, Domaine de Raud à Mens, www.terrevivante.org.

La protection de l'environnement et la préservation des ressources de la planète dépendent de décisions politiques, d'innovations technologiques, mais aussi de nos gestes quotidiens : dans nos maisons, dans nos jardins, dans nos habitudes alimentaires et nos modes de consommation. Terre Vivante met à la portée de tous ces gestes quotidiens. Ouvert tous les jours, du 20 avril au 02 octobre.

Formalités

Papiers

Carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité.

Adresses utiles

Parc naturel régional du Vercors 255 chemin des Fusillés 38250 Lans-en-Vercors Tél. : +33 (0) 4 76 94 38 26 Site internet : www.parc-du-vercors.fr

Office de Tourisme Intercommunal du Trièves 300 chemin Ferrier 38650 Monestier de Clermont Tél. : +33 (0) 4 76 34 11 22 Site internet : www.trieves-vercors.fr

Bibliographie

- A la découverte du Vercors, Parc Naturel Régional, éditions Glénat, par François Ribard - le Parc Naturel du Vercors a édité un recueil de photos sur la réserve des Hauts Plateaux, intitulé « Vercors d'en haut », commenté par Daniel Pennac.

- Jean Giono, qui habita 20 ans dans le Trièves à Lalley, évoque un Trièves heureux où il admire une campagne riante (Les Vraies richesses), tranquille (Rondeurs des jours) et habitée. Cette même campagne apparaîtra aussi aride et vindicative (Les Ames fortes), théâtre du diable (Faust au village) et de l'ennui (Un roi sans divertissement). Et il se sent membre de cette communauté au point d'affirmer " Moi je peux dire que je suis d'ici ".

Cartographie

Cartes utilisées : IGN, Série Top 25 au 1/25.000ème : 3237 OT

Toutes ces cartes et bien d'autres choses, (chaussures de rando, bâtons, gourdes, sacs, etc.) que vous pouvez trouver chez **Grillet Sport** à Gresse-en-Vercors : www.grillet-sports.com, 04 76 34 30 12.

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

Nos conditions générales de vente complètes sont disponibles sur notre site Internet www.arcanson.com/reservations-annulations-cgv/ ou sur simple demande.

Nous vous rappelons que tout achat d'un séjour implique leur acceptation.

Vous trouverez ci-dessous les informations clés concernant les modalités d'inscription, d'annulation et les assurances.

INSCRIPTION

Quand réserver ?

Le plus tôt possible, car ainsi vous augmentez les chances de départ de votre séjour et de la disponibilité de vos critères d'hébergement.

Un séjour est assuré lorsqu'il y a suffisamment d'inscrits pour que le départ soit confirmé. Conformément à la loi, nous prenons une décision définitive :

- 20 jours avant le départ pour un séjour dont la durée dépasse 6 jours
- 7 jours avant le départ pour un séjour dont la durée est de 2 à 6 jours

Si le séjour est annulé, nous vous en avisons immédiatement et vous proposons plusieurs solutions de remplacement. Si aucune ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

Comment réserver ?

L'inscription est effective dès que nous recevons votre bulletin d'inscription accompagné d'un acompte de 35 % (à plus de 35 jours du départ) ou de la totalité du règlement (à moins de 35 jours du départ).

Nous vous informons que la personne qui effectue l'inscription au nom et pour le compte des différents participants au séjour s'engage à transmettre à chaque participant les informations fournies par nos soins concernant le séjour.

Pour vous inscrire, 2 alternatives :

Par internet :

Rendez-vous sur notre site : www.arcanson.com. Choisissez le circuit et, dans l'onglet « Dates et Prix », cliquez sur le bouton "Réserver" à côté de votre date de départ. Remplissez alors le formulaire qui s'affiche, et réglez directement en ligne avec votre carte bancaire.

À moins de 15 jours du départ, vous réglez impérativement par carte bancaire.

Par courrier :

Remplissez un bulletin d'inscription (disponible sur simple demande) et retournez-le nous par courrier, accompagné de votre règlement :

- Par carte bancaire par téléphone au 04 76 95 23 51
- Par chèque bancaire à l'ordre d'Arcanson
- Par virement (frais à votre charge)

Toute inscription sur papier libre suppose que vous acceptiez nos conditions de vente.

Confirmation de réservation :

Après vérification des disponibilités en fonction des critères et dates choisis, votre inscription sera confirmée par ARCANSON par l'envoi d'un e-mail ou d'un courrier, accompagné de votre reçu.

Si le séjour souscrit est complet et/ou indisponible, ARCANSON procèdera au remboursement de l'intégralité des sommes versées, sans aucune retenue.

Attendez cette confirmation pour acheter vos titres de transport.

Pour les séjours accompagnés, si vous venez en train, attendez que le séjour soit assuré pour prendre votre billet, puisque certains billets ne sont pas remboursables et/ou pas échangeables.

ANNULATION

Annulation avant la date de départ du voyage de votre part

Si vous vous trouvez dans l'obligation d'annuler votre séjour avant son commencement (date de départ), vous devez en informer ARCANSON et l'assureur par tout moyen écrit permettant d'obtenir un accusé réception. C'est la date d'émission de l'écrit qui sera retenue comme date pour facturer les frais d'annulation.

L'annulation du séjour ne dispense pas du paiement intégral du prix du séjour ; toute procédure de remboursement par l'assurance ne peut être entamée qu'à cette condition.

En cas d'annulation de votre part, il sera facturé **les frais d'annulation** ci-dessous :

- À 31 jours du départ et plus : 10% du prix du séjour, avec un minimum de 60€ par personne.
- De 30 à 21 jours : 35% du prix du séjour.
- De 20 à 14 jours : 50% du prix du séjour.
- De 13 à 2 jours : 75% du prix du séjour.
- La veille ou le jour du départ : 90% du prix du séjour.

Ces retenues seront remboursées par l'assurance - si vous en avez souscrit une – en cas d'annulation justifiée, déduction faite des frais forfaitaires, des frais d'inscription et de la prime d'assurance.

Les 10% du montant du séjour ou la somme forfaitaire de 60 € / pers. retenus en cas d'annulation à plus de 31 jours du départ ne sont pas couverts par l'assurance.

Tout séjour entamé est intégralement dû. Une annulation intervenant après le 1^{er} jour (une fois le séjour débuté) ne donne lieu à aucun remboursement.

Tout participant ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

Modifications / Interruption des prestations à la demande du voyageur

Après l'inscription au séjour et avant la date de départ, toute demande de modification de prestations (changement de séjour, de dates, d'hébergement, du nombre de personnes, du type de prestations...), ne peut intervenir qu'avec l'accord préalable d'ARCANSO et le paiement à ARCANSON des frais induits (au minimum 65€ / personne). Faute d'encaissement, ARCANSON ne saurait être tenue de procéder aux modifications souhaitées.

Cas particulier des séjours liberté : les conditions de modification ci-dessus s'appliquent excepté si vous souhaitez changer de programme ou de dates. Il s'agit alors d'une annulation. Par conséquent, les frais du barème d'annulation s'appliquent.

Pour tous : à compter de la date du départ, toute demande de modification et/ou de non réalisation de toute ou partie des prestations du séjour ne donnera lieu à aucun

remboursement des prestations initiales. Toute nouvelle prestation demandée au cours du séjour sera à payer préalablement auprès d'ARCANSON ou des prestataires désignés.

ASSURANCES

ARCANSON vous propose 3 formules d'assurance.

Nous vous invitons à vérifier que vous ne bénéficiez pas par ailleurs de ces garanties. Les garanties, conditions générales et particulières de ces assurances ainsi que le document d'information produit correspondant sont consultables sur le site www.arcanson.com/assurances ou sur demande.

Ces contrats sont souscrits auprès d'**ASSURINCO**, spécialiste de l'assurance tourisme et loisirs.

L'assurance proposée doit être souscrite au moment de l'inscription.

Attention, ces contrats s'adressent uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France, dans un autre pays de l'Union Européenne, ou en Suisse.

Les 3 formules d'assurance sont les suivantes :

- **Assurance Annulation + Extension Épidémies (A)** - 3,4% du prix total du voyage.
- **Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement + Extension Épidémies (B)** - 2,0% du prix total du voyage. Attention, la garantie Responsabilité Civile à l'étranger ne couvre que les résidents domiciliés en France et DOM.
- **Assurance Multirisques (C)** - 4,8% du prix total du voyage. Cette assurance reprend les garanties des assurances annulation (A) et assistance rapatriement (B), elle est complétée par deux garanties : Interruption de séjour et Retard de transport.

Vous devez au minimum être couvert pour l'« Assistance Rapatriement ». Si vous ne souscrivez pas à notre couverture, vous devez nous fournir une attestation d'assistance rapatriement et nous signer une décharge. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus. Vérifiez également que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé.

ARCANSON - 2195 route de la Croix Perrin - Les Gaillardes
38112 AUTRANS-MEAUDRE EN VERCORS - FRANCE

Tel : (33) 04 76 95 23 51

E-Mail : contact@arcanson.com Web : www.arcanson.com

Gîte de France (3 épis) - Agence de voyage IM.038.10.0015. Sarl au capital de 10 000€.

RCS de Grenoble B 384571808

Garant : Groupama Assurance-Crédit : 132, rue des 3 Fontanot 92 000 Nanterre

RCP : MMA, 38 av. Victor Hugo 26000 Valence